

SERVICES PERISCOLAIRES

ANNÉE 2026 – 2027

Les services périscolaires municipaux
accueillent les élèves
des écoles publique et privée
en dehors du temps de classe



[https://portail.berger-levrault.fr/
MairieCintre35310/accueil](https://portail.berger-levrault.fr/MairieCintre35310/accueil)



Réservations au plus tard :
lundi minuit
pour la semaine qui suit



Les annulations cantine sont
autorisées jusqu'à 48 heures avant
la date prévue.



Les activités réservées sont
facturées, sauf si un justificatif
est présenté dans la semaine
suivant l'absence.



En cas de non réservation
La cantine et la garderie du soir
sont pointées en
présence exceptionnelle
= tarif majoré de 1.5€ de pénalité
1.5€/jour/enfant/activité

Tranche	Quotient Familial Attestation CAF	Prix repas
1	< 600	1.00€
2	601 à 749	3.15€
3	750 à 849	3.60€
4	850 à 1049	4.05€
5	1050 à 1349	4.40€
6	1350 à 1649	4.80€
7	> 1650	5.10€
8	Ressources Non communiquées	5.50€
9	Hors Commune	6.00€
10	Repas Enseignants	9.40€
Pour tous	Garderie matin 7h30 - 8h20	1.95€
Pour tous	Garderie soir 16h30 - 18h45	3.00€

Attention : Sans justificatif de Quotient Familial, le plein tarif sera appliqué, sans effet rétroactif possible.



Les enfants présentant **une allergie alimentaire**, ou ayant un **régime particulier** doivent être signalés sur le portail famille



La photo actualisée de l'enfant doit être transmise avant chaque rentrée depuis le portail famille